



# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 12 novembre 2009 à 18 h 15**

**Présents :** Tous les membres en exercice

**Secrétaire de Séance :** Christian MILLET

Avant d'ouvrir cette nouvelle séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal pour d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

## **1. Examen et vote du budget supplémentaire 2009 :**

Avant de procéder à l'examen de ce budget supplémentaire 2009, Monsieur le Maire souhaite livrer quelques informations concernant son élaboration. Un ajustement précis de chaque ligne budgétaire a été réalisé, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. De plus, Monsieur le Maire ajoute que ce budget supplémentaire est favorisé par un autofinancement important, résultant de recettes supplémentaires non prévues au budget primitif. Il permet de financer les dépenses engagées en cours d'année, et qui n'avaient pu être budgétées initialement, en particulier :

- Changement des fenêtres au presbytère
- Travaux de réhabilitation du parc communal de Racluse
- Travaux de voirie (enrobé)
- Travaux supplémentaires pour le préau de l'école maternelle

Le budget général est présenté ligne par ligne :

- Fonctionnement :	61 800 €
- Investissement	65 750 €

127 550 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Budget Supplémentaire 2009.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 10 décembre à 18 h 15 et sera suivi d'une réunion préparatoire du Budget Primitif 2010.

La parole est ensuite donnée à chaque adjoint, afin de présenter les travaux des différentes commissions.

## **2. Présentation des travaux des 4 commissions :**

### **2. 1. Travaux & Environnement :**

#### **Chaufferie Bois et réseau de chaleur :**

Comme annoncé lors du précédent Conseil Municipal, André Plaisantin informe les membres du Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée en mairie, à l'initiative de Monsieur le Maire, en présence des représentants de la Cité Scolaire, du Conseil Général du Jura, du Conseil Régional de Franche Comté, de l'Office Public d'Habitat du Jura, de DALKIA et du cabinet GIRUS. Cette réunion a permis d'apporter les éléments de réponse, en particulier sur la nouvelle tarification du contrat de délégation.

Ces éléments de réponse portent essentiellement sur le changement de type de délégation de service public. La commune de Moirans-en-Montagne a en effet décidé de passer d'un mode d'affermage à un mode de concession, permettant à l'entreprise délégataire de prendre en charge l'ensemble des investissements liés au renouvellement de la chaudière bois et de l'extension du réseau de chaleur. Un compte-rendu exhaustif de cette réunion sera transmis à l'ensemble des participants.

#### **Forêt communale :**

Sur proposition de l'O.N.F., André Plaisantin présente les destinations fixées pour les chablis et coupes de bois réglées sur l'exercice 2010, à savoir :

- ➔ **COUPES FEUILLUES** : Vente en bloc et sur pied parcelles n° 50-51-53-60-61-76-82-85-86
- ➔ **COUPES RESINEUSES** : Parcelles n° 5-11-13-43-44-45-46-91-92-114-115
- ➔ **COUPES CHABLIS**

### **2. 2. Cadre de vie :**

#### **Concours Fleurissement 2009 :**

Laurence Magnon informe les membres du Conseil Municipal que la ville de Moirans-en-Montagne est nominée au concours « Fleurir la France » 2009, organisé par le Conseil Général du Jura. Le prix décerné à Moirans-en-Montagne sera remis samedi 21 novembre à l'hôtel du département. Laurence Magnon et Dolorès Berrodier représenteront la commune de Moirans.

Concernant le fleurissement, Laurence Magnon annonce que la proposition des Ets Ververt consistant à planter des bulbes printaniers, avec l'aide d'un équipement spécialisé dans différents secteurs de la commune, n'a pas été retenue, en raison du coût trop important.

#### **Commerce non sédentaire :**

Une convention d'occupation du domaine public a été signée avec Madame Lydia Vautrin, pour un commerce de friterie (la ch 'ti baraque à frites), installé trois jours par semaine sur le champ de foire. Laurence Magnon précise que le commerce « Da Presto Resto » a cessé son activité de vente à emporter à Moirans.

#### **Illuminations de Noël :**

Les illuminations (traversées de rue et autres) seront mises en place à partir du 16 novembre, pour une mise en lumière le 1<sup>er</sup> décembre.

## **2. 3. Education – Culture – Vie Associative et Sportive :**

### **Escalade :**

Serge Lacroix rappelle que le site d'escalade, situé sur le Mont Robert, est utilisé par le Club de Jura Sud Activités depuis plusieurs années. La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade propose à la commune de Moirans-en-Montagne, propriétaire du site, de signer une convention d'autorisation d'usage de ce terrain, en vue de la pratique de l'escalade. Cette convention prévoit la prise en charge par la FFME des points suivants :

- Entretien et maintenance du site
- Installation et suivi technique des équipements de sécurité
- Information sur site
- Responsabilité / pratique de l'escalade
- Assurance pour la pratique de l'escalade

### **Noël au Pays du Jouet :**

Le programme de Noël au Pays du Jouet est remis à chaque membre du Conseil Municipal. Serge Lacroix tient à souligner la richesse de la programmation des spectacles pour cette 13<sup>ème</sup> édition. Des moments forts sont prévus, dont 2 spectacles de rue le samedi et le dimanche soir, le concert de Dalton dimanche après-midi etc.

## **2. 4. Affaires sociales - Services à la population :**

### **Commission de révision des listes électorales :**

Christian Millet informe les membres du Conseil Municipal que la Commission de Révision des Listes Electorales s'est tenue le 5 novembre 2009. La liste des électeurs sera définitivement arrêtée début janvier 2010.

### **Cérémonie du 11 novembre 2009 :**

Christian Millet tient à remercier l'ensemble des personnes ayant participé à cette cérémonie commémorative, en particulier les « Gars du Murgin », qui ont également participé, malgré les difficultés qu'ils rencontrent actuellement.

L'ensemble des questions présentées par chaque commission sont adoptées à l'unanimité.

## **3. Questions foncières et financières :**

### **Subventions communales :**

Jacques BAUDURET, président de la commission des Finances, informe les membres du Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie le 4 novembre 2009, afin d'examiner les demandes de subventions par les différents organismes ou associations. Il est proposé d'allouer les subventions suivantes :

CLHS "Tom Pouce"	15 000,00
Association "La Fraternelle"	13 000,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 005,00
PEP	50,00
Arc-en-Ciel	15,00
Sclérosés en plaques Massif Jurassien	20,00
SOS Villages d'enfants	15,00
Ass. Perce-Neige	15,00
SPA	20,00
Assoc. des Handicapés Physiques et Sensoriels	15,00
Centre Léon Bérard	15,00
APEI St Claude et sa région	15,00
Ligue Départementale contre le cancer	15,00
Fondation pour la recherche médicale	15,00
Fondation Raoul Follereau	15,00
Anciens Combattants du canton	20,00
Banque alimentaire du Jura	100,00
FNATH	15,00
Tennis Club	800,00
Les Restos du cœur	50,00

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Questions Diverses et Communications :**

Jean ROSSI informe les membres du Conseil Municipal que les tarifs 2010 du SICTOM prévoient une hausse de 1 € par habitant, soit 72.50 € contre 71.50 € en 2009.

Christian MILLET tient à souligner la qualité du fleurissement au cimetière.

☛ La famille de Mme Antoinette PEUGET remercie la municipalité pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de M. Gabriel PEUGET.

*La séance est levée à 20 h*

*Le secrétaire de séance*

*Le Maire*

*Les Conseillers Municipaux*